

TENNIS

Roddick l'emporte encore
une fois sur Grosjean

Page B 4



MUSIQUE

Festival de la chanson de
Tadoussac: un franc succès
sur des bases fragiles

Page B 8



ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

Les facteurs
économiques

L'efficacité des marchés, soit la situation où le prix des titres est le reflet réel d'une valeur, constitue une prémisses fondamentale du marché du placement. Pourtant, la réalité nous amène à constater que la valeur du marché boursier est de plus en plus tributaire, du moins à court terme, des réactions psychologiques et des anticipations des investisseurs. Selon de nombreux spécialistes des marchés boursiers, de 60 à 70 % de la volatilité à court terme des marchés actuels est engendrée par les trop fortes réactions des investisseurs. Une tendance qui est nettement en hausse depuis quelques années.

Pour ne pas se laisser influencer par les aléas à court terme de la Bourse, rien de mieux que de consulter une bonne lettre financière donnant un aperçu objectif de la réalité économique et financière. Celle produite par la firme de gestion d'actifs Équilibrium, dirigée par André Benoit et Pierre Vaudrin, permet à l'investisseur de suivre les plus récentes données économiques du marché et les grandes tendances.

Nette amélioration

En ce qui concerne l'économie, la toute dernière lettre financière d'Équilibrium montre que les paramètres fondamentaux se sont nettement améliorés, et ce, à un rythme beaucoup plus soutenu et rapide que ce que les experts avaient prévu. Il reste que, si le contexte économique général demeure positif pour l'instant, certains aspects demeurent une source d'inquiétude. Un exemple: les consommateurs américains ont réussi à maintenir le rythme de leurs dépenses grâce aux baisses combinées des taux hypothécaires et des impôts; d'autre part, leur taux d'épargne a suivi à un rythme semblable, malheureusement, à la baisse.

Selon Équilibrium, la reprise économique ne sera pas stimulée par les dépenses de consommation, mais plutôt par la reprise dans la production ainsi que par les investissements dans les inventaires et les exportations. Mais une chose est claire: la productivité affiche une tendance fortement en hausse. Évidemment, la situation géopolitique demeure une préoccupation constante, bien que ce facteur de risque semble bien évalué dans les valeurs des titres.

L'inflation semble avoir atteint un creux dans à peu près toutes les parties du monde, y compris l'Asie. Et la meilleure nouvelle, c'est que la déflation semble avoir été évitée. La vigilance par rapport à ce phénomène de baisse des prix doit demeurer présente.

Au Canada

En ce qui concerne l'économie canadienne, on souligne que «l'évolution du dollar canadien a des répercussions sur les exportations au Canada. En outre, les scandales politiques ont miné la confiance des consommateurs et, du même coup, ont réduit la marge de manœuvre du gouvernement en matière de réformes. L'économie canadienne continuera néanmoins à tirer profit de la forte croissance de l'économie mondiale et de la demande élevée en matières premières. Comme nous l'avons déjà dit, les paramètres économiques fondamentaux restent positifs, mais les risques ont augmenté».

Selon Pierre Vaudrin, président et gestionnaire chez Équilibrium, le marché américain devrait quant à lui connaître une croissance plus «robuste» que l'économie canadienne.

La Chine, pour sa part, continue de montrer une bonne vigueur: aucun ralentissement à l'horizon. L'indice des prix à la consommation chinois est passé à près de 2 %, ce qui constitue un signe tout à fait encourageant. Le Japon profite directement de l'expansion du dragon rouge, mais sa demande intérieure affiche également une bonne vigueur.

Au pays, le dollar canadien devrait connaître de nouvelles séquences de baisse au cours des prochains mois, et la tendance des taux d'intérêt devrait être à la hausse. L'emploi demeure actuellement une grande préoccupation, et le manque de croissance persiste. Aussi, bien que mars et avril aient été, somme toute, assez encourageants, le rattrapage à faire demeure entier.

Le pétrole et son prix demeurent également une préoccupation mondiale importante, la majoration du prix du baril est le reflet d'une demande accrue et soutenue (l'offre et la demande) et non le reflet d'événements particuliers comme certains voudraient bien le croire. Situation embêtante pour les consommateurs, mais sans effet inquiétant pour l'économie en général.

Ce type d'information et de prévision ne peut représenter à 100 % ce que sera la réalité de demain. Cependant, grâce à la lecture d'une lettre financière comme celle-ci, l'investisseur se donne l'avantage de baser ses décisions d'investissement sur des données fondamentales fiables et de laisser la patience guider son patrimoine financier

questions@avantages.com

L'auteur est conseiller en placement et président d'Avantages Services Financiers, une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds de gestion de placement et de gestion privée.



KAMAL KISHORE REUTERS

Des cotisations supplémentaires seront nécessaires, ne serait-ce que pour corriger le tir. Les CGA ont estimé à 15 milliards par année, pendant cinq ans, les paiements spéciaux qui devront être effectués. Soit l'équivalent, pour chaque entreprise, d'environ 10 % des salaires versés.

Régimes de retraite:
les rendements ne suffiront pasD'ici cinq à dix ans, certaines entreprises compteront
un retraité pour chaque employé

GÉRARD BÉRUBÉ

Une autre étude vient renforcer la pertinence de pousser la réflexion sur la viabilité des régimes de retraite à prestations déterminées vers la recherche de solutions ou de remèdes. S'il conclut qu'il n'y a pas encore risque pour la stabilité du système financier, ce nouveau regard vient étayer la thèse soutenue que, selon toutes probabilités, les rendements positifs seuls ne suffiront pas pour rétablir la situation. À moins que les gestionnaires de portefeuille puissent livrer une performance supérieure au scénario de base retenu.

Cette étude présentée en annexe à la Revue du système financier de la Banque du Canada, édition juin 2004, revient sur la précarité des régimes de retraite à prestations déterminées. Sur ces régimes qui reflètent à l'employeur les risques associés aux prestations garanties à la retraite, fragilisés par la correction boursière de 2000-02. Pour l'heure, «on peut conclure que seuls quelques-uns de ces régimes sont sous-capitalisés au point que l'obligation qui leur est faite de verser des cotisations supplémentaires pourrait compromettre la viabilité de leur promoteur».

Nempêche, la pression est bien réelle. «Même si les problèmes de capitalisation des régimes ne menacent pas véritablement la stabilité du système financier canadien, ils pourraient miner pendant longtemps les bénéfices et la trésorerie des sociétés». On cite le cas de General Motors qui, l'an dernier, a dû procéder à une émission de 18 milliards \$US sous forme de titres obligataires uniquement pour couvrir le déficit de capitalisation de ses régimes de pension.

Et cette pression ne peut que croître avec l'évolution démographique, étant donné que nombre de ces régimes ont atteint une certaine maturité. «D'ici cinq à dix ans, certaines entreprises compteront un retraité pour chaque employé. Le passif des régimes connaît donc une croissance sous-jacente continue, qui pourrait être en train de s'accroître».

Gros chiffres

Les chiffres sont gros et touchent beaucoup de monde. Ce type de régime est moins répandu que

les régimes à cotisations déterminées (conçus généralement autour de cotisations fixes, établies à l'avance, et du transfert, à l'employé, du risque lié à l'obtention du revenu de retraite). Mais ils concernent cinq fois plus d'employés, comptant pour les plus grandes caisses de retraite au pays.

L'Association des comptables généraux accrédités (CGA) a estimé la semaine dernière que six régimes à prestations déterminées sur dix étaient déficitaires à la fin de 2003, contre 67 % à la fin de 2002. La poussée de 24 % de l'indice de référence S&P/TSX de la Bourse de Toronto, ou encore le rendement moyen de 14 % affiché par les caisses de retraite, n'a pas suffi à améliorer sensiblement la situation. Le manque à combler atteindrait les 160 milliards selon les CGA. L'on se réfère, ici, à la méthode d'évaluation basée sur la solvabilité, qui a pour corollaire une obligation réglementaire exigeant que ces déficits actuariels soient corrigés sur une période d'au plus cinq ans.

Selon cette méthode, la Financière Banque Nationale a mesuré que, sur un échantillon de 79 entreprises offrant de tels régimes et composant l'indice TSX, 57 faisaient face à un excédent de capitalisation en 2000. L'année suivante, elles n'étaient plus que 27, ce nombre tombant à 13 en 2002, pour ne remonter qu'à 16 à la fin de 2003 malgré le rebond boursier. Sur cet horizon le coefficient de capitalisation, soit le rapport entre l'actif et le passif de ces régimes, est passé de 114 à 88 %.

L'état de santé précaire est donc bien réel, provoqué qu'il a été par cette correction boursière de 2000-02. Une situation amplifiée par la baisse des taux d'intérêt à long terme, qui a «affaibli la capitalisation des régimes en augmentant les estimations du passif actuariel». Une situation aggravée «par le fait que de nombreux promoteurs de régime se sont accordés des périodes de suspension des cotisations vers la fin des années 1990, lorsque la vigueur des marchés boursiers a rendu leurs régimes excédentaires», poursuit l'étude reproduite par la Banque du Canada en marge de sa revue financière.



Des cotisations supplémentaires seront nécessaires, ne serait-ce que pour corriger le tir. Les CGA ont estimé à 15 milliards par année, pendant cinq ans, les paiements spéciaux qui devront être effectués. Soit l'équivalent, pour chaque entreprise, d'environ 10 % des salaires versés, selon une estimation reprise du cabinet Mercer. L'Association croit, ainsi, que ces paiements spéciaux, combinés à des rendements positifs et à une légère hausse des taux d'intérêt, permettraient de résoudre les problèmes de la majorité des régimes.

Rendement

Mais tout est question de rendement. L'étude présentée par la banque centrale s'inspire également des projections de la firme de consultation en ressources humaines couvrant une période allant de décembre 2003 à décembre 2008. Mercer retient trois scénarios (de base, pessimiste, optimiste) pour cet horizon de cinq ans, avec un taux de rendement annuel moyen de 6 %, de 3,6 % et de 8,6 % respectivement. Malgré les cotisations spéciales, la situation des régimes déficitaires devrait à peine s'améliorer selon le scénario de base, le rendement de l'actif ne parvenant pas à contrebalancer la croissance du passif.

«Les régimes qui accusaient un déficit à la fin de 2003 doivent verser des cotisations relativement élevées par rapport à leur masse salariale. Suivant le scénario de base, les entreprises dont le régime était déficitaire au début de la période devront cotiser entre 19 et 21 % de leur masse salariale pendant tout l'horizon projeté, contre seulement 4 ou 5 % pour les entreprises dont le régime était excédentaire à la fin de 2003.»

Mais selon le scénario optimiste de Mercer, qui retient un rendement annuel moyen de 8,6 %, le déficit serait transformé en un excédent équivalent après cinq ans, avec un ratio de solvabilité passant de 89 à 107 %. Idéal ce dernier scénario? Selon une enquête Aon effectuée au 31 mars dernier (donc renfermant l'impact de la correction boursière de 2000-02), le rendement annuel médian des fonds diversifiés s'est situé à 9,2 % sur dix ans.

Le Devoir

Les banques suisses paient cher leur discrétion

MARIE-NOËLLE BLESSIG

Zurich — Les banques suisses ne cessent de dénoncer la réglementation imposée par les autorités, et qui leur cause beaucoup de frais, alors qu'elles sont souvent les premières à réclamer plus de directives.

Deux séminaires ont été consacrés la semaine dernière en Suisse à ce dossier, réunissant les responsables des associations de banques en Suisse et de la Commission fédérale des banques, leur autorité de contrôle.

La réglementation que les banques suisses sont obligées de respecter, soit par la loi nationale soit à cause de règles imposées par des organisations internationales, représente «des milliers de pages», a déclaré Konrad Hummler, de la banque privée Wegelin, établie à Saint-Gall. «Est-ce que le jeu en vaut vraiment la chandelle, est-ce que le monde est meilleur grâce à ces règles?», a-t-il lancé jeudi dernier, lors d'un débat organisé à Berne par l'association suisse des banquiers.

Ces règles, que les banques sont obligées de suivre

scrupuleusement, ont un coût financier estimé à 24 000 FS (environ 26 240 \$) par an et par employé pour les petites banques et 11 000 FS pour les grandes banques, a déclaré Niklaus Baumann, président de l'Association des banquiers privés suisses. Lors de l'assemblée générale de son association, qui s'est tenue vendredi dernier à Lausanne, M. Baumann a ajouté que les coûts liés à la réglementation représentaient 9,8 % de l'ensemble des coûts pour une petite banque et 4,1 % pour une grande banque.

Enquêtes internes

Les obligations imposées aux banques suisses concernent notamment les enquêtes internes lorsqu'il y a soupçon de blanchiment d'argent.

La Suisse veut toujours faire preuve de perfectionnisme, a relevé pour sa part Urs Roth, secrétaire général de l'Association suisse des banquiers. «En France, a-t-il dit, la directive européenne contre le blanchiment d'argent n'a toujours pas été transcrite dans la loi.»

La Commission fédérale des banques répond que

ce sont les banques elles-mêmes qui demandent notamment ces réglementations, car elles ne veulent plus prendre de risques. «Il faut avoir le courage d'affronter une lacune», a déclaré Jean-Baptiste Zufferey, vice-président de la CFB, devant les banquiers privés réunis à Lausanne.

Selon lui, les banques vivent avec la menace quotidienne de procès, et veulent par conséquent s'abriter derrière des directives. «La notion de confort absolu prend le pas sur le risque», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Zufferey a indiqué que la CFB avait été récemment «informée de trois montages assez spéciaux, faits par des banques suisses, pour des clients étrangers qui voulaient rapatrier des fonds». «Ces cas ont été transmis à l'Association suisse des banquiers» pour qu'elle se prononce sur la légalité des opérations, a ajouté M. Zufferey. «La meilleure façon de lutter contre la surréglementation, c'est de faire en sorte qu'il n'y ait pas de problèmes», a-t-il conclu.

Agence France-Presse

LES SPORTS

Tournoi de tennis du Queen's

Roddick l'emporte encore sur Grosjean

Guy Lafleur se réjouit du retour de l'AMH

La Ligue nationale de hockey et le légendaire Guy Lafleur se joignent à l'Association canadienne du diabète pour appuyer une vente aux enchères sur Internet...

Presse canadienne

Londres — L'Américain Andy Roddick, tête de série n° 1, a fait céder sous sa puissance, comme l'an passé, le Français Sébastien Grosjean (n° 5) 7-6 (7/4), 6-4 en finale du tournoi de tennis sur gazon du Queen's...



Andy Roddick

REUTERS

«La dernière marche» «C'est la meilleure préparation possible [pour Wimbledon] de jouer cinq matchs sur herbe ici», a remarqué, de son côté, Grosjean, demi-finaliste à Wimbledon l'an passé...

Agence France-Presse

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.ledevoir.com/offres.html www.ledevoir.com/avis.html

Appel d'offres Montréal Service des infrastructures et de l'environnement. Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous...

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 57431636. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, vs. VEGA, CARLOS...

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 384030426. LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, vs. QUILLUME, SAM FRANCOIS ROSELIN...

PRENEZ AVIS que la compagnie A. OSTROFF INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la Requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de FABRIZIO SALTARELLI...

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie...

Appel d'offres Montréal. Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h le 30 juin 2004, au greffe du bureau d'arrondissement de Ville-Marie...

APPEL D'OFFRES SP-04-202 (2004-GEN-311) LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE PROLONGEMENT DU COLLECTEUR SANITAIRE MATTE ENTRE LE BOULEVARD GRANDE-ALLÉE ET L'INTERSECTION PROJETÉE DU BOULEVARD MOÏSE-VINCENT ET DU BOULEVARD GAËTAN-BOUCHER ET ÉGALEMENT POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES COMPLÈTES DE LA ZONE COMMERCIALE PHASE III SUR LE BOULEVARD MOÏSE-VINCENT...

APPEL D'OFFRES Ville-Marie Montréal. Les personnes intéressées à soumissionner pour l'exécution des travaux dont la description suit peuvent se procurer les documents pertinents, à compter du 14 juin 2004...

Appel d'offres Montréal. Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h le 30 juin 2004, au greffe du bureau d'arrondissement de Ville-Marie...



Montréal, 14 juin 2004 LA GREFFIÈRE DE LA VILLE M^{me} Jacqueline Leduc

MOTS CROISÉS. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. Horizontalement: 1. Filet pour les cheveux - Pliastre cornier. 2. Grasse - Ancienne armée. 3. Déchet - Panama. 4. Flasque - Cour d'une prison - Thorium. 5. Amoureuse - Vent. 6. Badiné - Dysprosium - Combiner (v. pr.). 7. Concentration d'acide urique dans le sang. 8. Centimètre - Unité de résistance électrique - Danse cubaine. 9. Idylle - Oui. 10. Mort - Sanction. 11. Masse de pierre - Exister - Chrome. 12. Orifice du rectum - Personne mal élevée.

longueuil. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES. Les personnes intéressées à soumissionner pour l'exécution des travaux dont la description suit peuvent se procurer les documents pertinents, à compter du 14 juin 2004...

Environnement Canada Montréal. Prévisions météo. La météo en un clin d'œil. Canada: St. John's 23/9, Halifax 19/9, Ottawa 28/15, Toronto 24/16, Winnipeg 16/7, Edmonton 17/9, Regina 14/3, Vancouver 19/12, Whitehorse 19/8, Yellowknife 16/7. Le monde: New York 22/16, Chicago 30/16, Atlanta 25/22, Miami 32/23, Los Angeles 20/12, Rio de Janeiro 22/16, Amsterdam 23/11, Moscou 20/10, Tokyo 99/99, Sydney 19/13.

LES SPORTS

EURO 2004

Mariners 8, Expos 1

Un seul point en 27 manches!

RICHARD MILO

Seattle — L'attente n'a pas été longue aux douanes. Ils n'avaient qu'un point à déclarer! Les Expos sont rentrés à Montréal après avoir subi un balayage de trois matchs à Seattle, n'ayant marqué qu'un seul point en 27 manches à Safeco Field.

Hier, ils ont subi la défaite 8-1 contre les Mariners devant 43 339 personnes pour revenir à Montréal avec une fiche de 4-8 au cours de leur voyage, bien enfoncés au dernier rang dans la section Est.

Blanchis lors des deux premiers matchs, les Expos ont finalement inscrit un point au tableau à la cinquième. Ils tiraient déjà de l'arrière 5-0 quand Terrmel Sledge a frappé un circuit en solo, son cinquième de la saison, ce qui mettait fin à une séquence de 22 manches sans point.

À son troisième départ depuis

son retour au jeu, Tony Armas (0-2) n'a travaillé que pendant deux manches et deux tiers. Il a été chassé du monticule à la troisième quand les Mariners ont effectué une poussée de quatre points pour porter le score 5-0.

Tout a déboulé après que Pat Borders, le neuvième frappeur du rôle, eut amorcé la poussée avec un double au champ centre droit.

Les Mariners ont réussi quatre coups sûrs, dont deux doubles, et ils ont profité de trois buts sur balles, à la troisième. Armas a quitté le monticule après avoir accordé un but sur balles avec les buts remplis à Willie Bloomquist, le huitième frappeur à lui faire face dans la manche.

Armas a alloué six coups sûrs, quatre buts sur balles, dont un intentionnel, et cinq points. Il a effectué 71 lancers, dont 42 prises en deux manches et deux tiers.

Presse Canadienne



Zidane sauve les Bleus

Lisbonne — La France, tenante du titre, s'est imposée in extremis 2 à 1 contre l'Angleterre hier à Lisbonne pour son premier match de l'Euro-2004 de football grâce à deux buts de Zidane marqués dans les arrêts de jeu.

Un renversement quasi miraculeux de situation lui a permis de se sortir du piège tactique élaboré par l'entraîneur suédois de l'Angleterre Sven Goran Eriksson et dans lequel elle s'était empiétrée pendant 90 minutes.

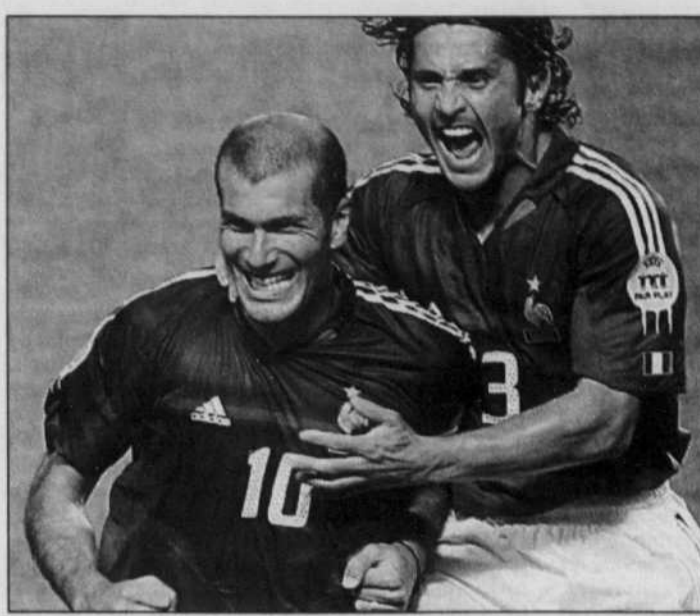
Parmi les quelque 65 000 spectateurs qui garnissaient les tribunes de l'Estádio da Luz (stade de la lumière), les supporters français étaient très nettement moins nombreux que les partisans de l'Angleterre, estimés à 30 000.

Au fil des minutes, les Français prenaient le contrôle du ballon plus que du jeu malgré un Pires omniprésent sur le flanc droit. Zidane et Trezeguet se montraient impuissants à concrétiser cette domination de façade. Les Anglais leur abandonnaient en effet délibérément le monopole du ballon pour mieux les contrer.

À ce petit jeu, Lampard trouvait la faille en reprenant de la tête un coup franc de Beckham, consécutif à une faute de Lizarazu. La mi-temps était sifflée sur le score de 1-0 en faveur de l'Angleterre.

Le match repartait sur les mêmes bases mais avec des latéraux beaucoup plus offensifs chez les Français. Le match se débrida mais les Français ne trouvaient toujours pas la faille. Dans leur volonté de se ruier à l'attaque, ils se découvrèrent. À la 72^e minute, Rooney percuta sur le flanc gauche et Silvestre le fauchait à l'entrée de la surface.

Penalty. Le glas paraissait sonner pour les champions d'Europe mais Barthez partait du bon côté, sur sa droite, et détournait le tir de Beckham. Un tournant. Car, alors



REUTERS

Zinedine Zidane, auteur des deux buts des Français, et Bixente Lizarazu étaient tout sourires après leur victoire.

que la messe semblait être dite, le match basculait brutalement. Zinedine Zidane transformait en but un coup franc de 20 mètres excentré. Le temps de remettre en jeu et Henry filait seul au but. C'était au tour de James de commettre la faute dans la surface. À l'inverse de Beckham, Zidane marquait (90+3). Les Français revenaient de loin.

Le premier match du groupe, entre Suisses et Croates, n'a en effet été qu'une confrontation d'un faible niveau technique émaillée d'accrochages. Une issue qui ne fait l'affaire d'aucun des deux protagonistes, considérés comme les maillons faibles du groupe et qui auraient eu tout intérêt à faire le plein de points avant d'affronter Français et Anglais.

Leur tâche s'annonçait difficile, elle pourrait être insurmontable.

Angleterre-Suisse et Croatie-France sont programmés pour jeudi.

La Grèce a créé une énorme sensation en battant le Portugal 2-1, samedi, au Stade du Dragon de Porto, en match d'ouverture de l'Euro 2004 de football. Les Portugais, qui comptent parmi les favoris de l'Euro 2004, n'ont jamais réussi à trouver la solution face à de solides grecs qui ont parfaitement su gérer la pression inhérente à l'événement, au contraire de Portugais visiblement tétanisés par l'enjeu.

Pour sa part, l'Espagne n'a pas raté son entrée samedi soir dans l'Euro 2004 de football en disposant de la Russie 1-0 pour le compte de la première journée du groupe A.

Agence France-Presse Associated Press

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff
Floride	34	28	.548	—
Philadelphie	31	28	.525	1 1/2
Atlanta	30	31	.492	3 1/2
New York	28	33	.459	5 1/2
Montréal	20	40	.333	13

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
St. Louis	35	27	.565	—
Cincinnati	34	27	.557	1/2
Houston	32	28	.533	2
Chicago	32	29	.525	2 1/2
Milwaukee	31	28	.525	2 1/2
Pittsburgh	24	34	.414	9

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Los Angeles	32	27	.542	—
San Diego	33	28	.541	—
San Francisco	31	31	.500	2 1/2
Arizona	25	37	.403	8 1/2
Colorado	21	40	.344	12

LIGUE AMERICAINE

	Section Est			
	G	P	Moy.	Diff
New York	39	21	.650	—
Boston	36	25	.590	3 1/2
Baltimore	27	30	.474	10 1/2
Toronto	28	34	.452	12
Tampa Bay	25	34	.424	13 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Minnesota	34	27	.557	—
Chicago	32	26	.552	1/2
Detroit	29	32	.475	5
Cleveland	28	31	.475	5
Kansas City	23	36	.390	10

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Oakland	36	24	.600	—
Texas	34	25	.576	1 1/2
Anaheim	35	26	.574	1 1/2
Seattle	24	36	.400	12

MATCHS INTERLIGUES

Hier	
San Diego à N.Y. Yankees, 13h05	Arizona à Toronto, 13h05
Cincinnati à Cleveland, 13h05	Floride à Detroit, 13h05
Colorado à Tampa Bay, 13h15	San Francisco à Baltimore, 13h35
Houston à Milwaukee, 14h05	St. Louis au Texas, 14h05
Philadelphie au Minnesota, 14h10	N.Y. Mets à Kansas City, 14h10
Atlanta à Chicago White Sox, 15h05	Montréal à Seattle, 16h05
Pittsburgh à Oakland, 16h05	Chicago Cubs à Anaheim, 16h05
Los Angeles à Boston, 20h05	

Aujourd'hui
Baltimore à Cleveland, 13h05 (match remis du 2 mai)
Chicago Cubs à Houston, 20h05

EN BREF

La WBC en faillite

Mexico — Le Conseil mondial de la boxe (WBC) a annoncé sa prochaine faillite pour lundi prochain. Le WBC se met volontairement dans cette situation afin d'éviter d'avoir à payer les 31 millions de dollars que la justice lui a infligée après un procès au cours duquel le champion allemand Graciano Rocchigiani, qui possédait le titre en 1998, avait demandé des dommages-intérêts pour n'avoir pu conserver sa couronne sur décision de l'institution. — AP

Kim Clijsters opérée au poignet

Bruxelles — La Belge Kim Clijsters a été opérée samedi d'un kyste au poignet, a-t-on appris sur le site internet de la joueuse de tennis. L'opération a duré une heure et a eu lieu à Anvers, en Belgique. La deuxième joueuse mondiale devra porter une attelle en plastique jusqu'au coude pendant six semaines et devra renoncer à la compétition pendant au moins trois mois. — AP

Téléphone: 985-3322
Télocopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télocopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC - À 2 pas rivière
Terrain de 5 500 p.c. Maison patrimoniale. 339 000 \$. 514-387-6300

DEUX-MONTAGNES - 3 minutes de la gare, 40 min. de lecture de la gare Centrale. Face piste cyclable, semi-dét., 3 cdc, 2 s/b, 1 080 p.c. 150 000 \$. 514-944-1849

DEUX-MONTAGNES 55, 11e Av. bungalow à deux pas train banlieue 3 cdc, 2 s/b, 2 foyers, s-sol fini, terrain 8000 p.c., toiture 2001. Occ. rapide. 156500\$. 450-974-8738

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

AHUNTSIC - 5 1/2, haut duplex
3 c.c. fermées, les entrées. Secteur calme. Références. 780\$ chauffé. 514-387-6377

AHUNTSIC (Prieur & Jeanne-Mance). Luxueux 5 1/2, tr. gr. 3 cdc, bois fr., ensol., stat (2), cour arr., bop rangement. 1 750 \$/m. 514-388-9398

AHUNTSIC bas duplex ensolleillé
5 1/2 rénové, 2 s. de b. Près tous services. Juillet. 1300\$. 514-858-0481. 514-826-0481

AHUNTSIC, Ave D'AUTEL. 5 entrées, haut duplex, clair, arbres, les entrées. Très propre, près de tout, métro, etc. Recherche locataire tranquille. Juillet. 750\$ n-chauffé. 514-382-6701

C.D.N., 6 1/2 rénové, haut duplex
5 pcs fermées, 4 électros. 1 200\$. 514-297-0786

C.D.N., près UdeM, rue Lacombe,
7 1/2. Bas duplex. Équipé. Juillet. 1 850\$ chauffé. 514-737-7931

CANAL LACHINE, près marché
Atwater, loft const. neuve 3 1/2, 5 électros, gar., 1150\$ libre 514-481-9217

CHERRIER-MENTANA
Superbe 6 1/2 rénové, 1 400 p.c., 3 c.c. de b., boiseries, les entrées. 1 595\$. (407)340-1171

135 TERRAINS

RÉGION RAWDON
Beau terrain boisé à construire 185 pi. X 200 pi ou + si désiré. 450-834-3157

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
4 1/2 LUMINEUX, 2 c.c. fermées, 2 b. baignoires, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Stat. 595\$ Libre. 514-603-5527

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

GRAND 3 1/2 rénové, ensolleillé
1 c.c. fermée, mur brique. Rue tranquille près Promenade Ontario. 585\$. Juillet. 514-528-6990

MARQUETTE-ST-ZOTIQUE
2 1/2, 2e, entrée lav/sech. 400\$ 514-277-1023

N.D.G. Près MONKLAND
7 1/2, 4 c.c. Haut duplex, boiseries. 1 500\$ chauffé, eau chaude. Libre. 514-895-2095

NDG Métro Villa-Maria, haut 7 1/2
rénové, bois franc, foyer, balcons. Pas d'animaux. Sept 1 300 \$/m (n.c.). 514-237-9229

NOUVEAU ROSEMONT - Métro
Cadillac. Superbe 8 1/2, rdc, pl. bois franc, foyer, 3 s/b, lav-vaiss., gar. int., jardin arr. Libre 1 juil. 1 320 \$/m (n.c.). 514-951-0838

OUTREMONT
Grand 4 1/2, haut duplex rénové, 1 c.c. + bureau, calme, balcon. Ensolleillé. Près métro. Libre. 1190\$ chauffé. 514-272-6107

OUTREMONT
Près Laurier. Grand haut duplex. 3 électros. Chauffé. Libre. 450-451-5819

OUTREMONT - 1525 Bernard
Près St-Jasques, 2e, grand 5 1/2. Clair. Cachet européen. Juillet. 1300\$ chauffé, eau ch., équipé. 514-345-0188

OUTREMONT - Deux 4 1/2 disp.
1er juil., 3 1/2 disp. 1er sept. Rockland road. Sur rendez-vous. 514-693-9103 ou 514-261-4656

OUTREMONT ADJ (UdeM)
Gr. 7 1/2, 2 s. de b., haut duplex détaché, garage, buanderies. Août. 1725\$ chauffé 514-737-8502 soir

OUTREMONT. Prox métro, 7 1/2,
2e, 3 ch. fermées, chauffé, 5 électros, stat. 1 500 \$/m. Juil. 241-6609

PETITE PATRIE
4 1/2, 2e, ensolleillé, pl. bois franc. 700\$ libre. 514-279-4679

PLATEAU - Papineau/Gifford,
4 1/2, 5 1/2, cachet, ent. rénové, pl. bois franc, 2 ch. fermées, poss. électros & stat. 514-381-5600

ROSEMONT - 5 1/2, h. duplex
rénové, ensol., terrasse, tranquille, 2 ch. fermées. Prop. occ. 1 juil. 900 \$/m. 514-729-4713

RUE AYLWIN, Métro JOUETTE
3 1/2, s.-s., 4 électros. Juillet. 490\$ chauffé. Ref. exigées. 514-524-1639

ST-LAMBERT Nouveau sur le
marché. Gr. 5 1/2 ensol., pl. bois fr., accès jardin idéal jeune famille/ couple retraité. 800\$ 450-472-2784

ST-LÉONARD - Grand 5 1/2,
chauffé, rénové, couple tranquille. Occ. 1 sep. 514-824-2920

ST-LÉONARD Nouvelle constr.
Dernier logement disp., demi s-sol. Très éclairé & lumineux. 600 \$/m. 514-728-7391

VILLAGE - Superbe 6 pcs
sur 2 étages, cachet, mur brique, pianos pin, escalier d'origine, armoires chêne, plaque au gaz. 1495\$. 514-527-2911

VILLERAY 3 1/2 - 4 1/2 rénovés,
chauffé, élec., entr. lav/sech., bois franc. 514-781-0282 / 593-1114

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

SILLERY - 1050 de Ploërmel.
4 cdc, 1 1/2 s/b, bois, réno récente, gar. 1 500 \$/m (n.c., n.e.) 418-884-3104

167 MEUBLÉS

ESPLANADE face au Mt-Royal
Magnifique 9 pcs, ensolleillé, 3 c.c. Pour 6 mois ou +. Disp. mi-août. 2 200\$ chauffé. 514-278-1822

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 400 à 700 euros/sem.
Bastille, Marais, ryzapi@yahoo.fr 011-33-6-75-52-45-79

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, près East-
Main, panorama exceptionnel, tranquillité, sem./mois. (514) 481-6352

CHARMANTE PETITE MAISON DE PIERRES

Au bord d'une cascade, à 1h15 de Mt-Royal, à louer 2^e de juillet et 1^e d'août. 500\$/sem. Très tranquille (514) 277-2856

ESTRIE - Châlets sur ferme bio,

étang privé, petit paradis de calme et de beauté. Disp. juil/août/ sept. Classé *** (819) 875-5270

G A S P S I E - BAIE DES CHALEURS, PASPEBIAC, Maison à la

semaine. 1400-463-0890 www.aubergedeparc.com/maison 514-986-5105

CHALET À LOUER

BORD DE LAC SANS MOTEUR
Ste-Marguerite Tranquille, privé, vue et soleil 3 c.c. 2 500\$/mois 450-229-2437

BORD FLEUVE - PLAGE SABLE

Marine. Entre Québec & Mt-Royal. 4 cdc, 1 s.-s., 4 électros. 514-484-6740

ILES-DE-LA-MADELINE

Chalets (6) au bord de la mer. Juin et septembre à 350\$/sem. Juillet et août à 450\$/sem. 418-937-7996 (call) 418-986-2207 418-986-5105

LANAUDIÈRE - TRANQUILLITÉ.

Vue magnifique, bord de lac. Tout équipé, foyer. 514-241-1333

176 CHALETS À LOUER

RÉGION RICHMOND
À 1h30 de Montréal. Chalet tout équipé, 2 c.c. Vaste terrain boisé, isolé, sentiers, étang, foyer, pisc. 3-17 juillet. 1 300\$ (2 sem) 514-284-1864 819-826-5537

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ

VILLE DE QUÉBEC. Au Bord Du Fleuve
Apt touristique (studio), a/c. 18 min du centre-ville. Vacances ou affaires. Loc. 4 jours et+ (115\$/j) sem/mois. Michel (418) 658-4703 gite-auborddufleuve@sympatico.ca

301 CEUVRES D'ART

ARGENT COMPTANT Urgent! Recherchons *TABLEAUX*****
M.-A. Fortin F. Lucirto R. Richard L. Ayotte A. Rousseau Suzzor Côté A. Pellan J.-P. Lamieux S.M. Cosgrove J.-P. Riopelle etc., etc. Achetons également tableaux européens et américains Sans frais 1-866-529-6663 pour Montréal 514-827-1798 pour Québec 418-655-4706

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal.

DISCOTHÈQUE À VENDRE

1650 cd en tout. "Classique". 450-664-6436

320 AMEUBLEMENT

ACHETERAIS MEUBLES, lampes de style design, scandinaves. De qualité. Datant des années 50 à 80. 514-948-9159

322 APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

ENSEMBLE LAV/SECH. Superposées, Kenmore acheté en juillet 2001. 24' x 27 1/2' x 71 3/4' 700\$. 514-948-7154#2091

390 DIVERS

POÈLE ET FRIGO WHITE-WESTINGHOUSE. Bon état. Pour débarrasser. 150\$ chacun. Aussi siège pour enfant Evenflo, niveau 2, 60\$. 514-523-7308

450 EMPLOIS DIVERS

RECHERCHE PERSONNEL avec expérience pour boutique de décoration et de peinture. À Montréal, rue Beaubien. Le Marchand de couleurs. 514-723-5111

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS(TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 85 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

530 COURS

ANGLAIS (TOEFL) par diplômé, Ph.D. 8hres/200\$ 514-488-3801

ATELIER D'ÉCRITURE SYLVIE MASSICOTTE

450-247-0489

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

RENOVATIONS-REPARATIONS ciment, briques. Demandez Claude 514-696-6250 ou 514-232-1228

575 DÉMÉNAGEMENTS

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Les enjeux moraux d'une élection

Quand un évêque d'Alberta interpelle la foi d'un premier ministre



Jean-Claude Leclerc

Bien avant la campagne électorale, les évêques catholiques du Canada ont convié la population catholique du pays à mesurer les enjeux du scrutin d'après l'enseignement de leur Église et, bien sûr, à voter.

L'évêque de Calgary réprovoque la position du chef libéral sur l'avortement et le mariage des gens de même sexe

On peut y lire: «Ces quelques principes fondamentaux de l'enseignement moral et social catholique ne constituent pas un programme politique, mais plutôt une lentille à travers laquelle analyser et évaluer les politiques et les programmes publics.»

tien, alors premier ministre, pour sa position sur la loi et la morale conjugale. A l'occasion d'un conflit de travail chez le magnat de la presse Conrad Black, l'évêque avait pris le parti des syndiqués.

Dans une lettre adressée le 6 juin aux paroisses de son diocèse, l'évêque de Calgary réprovoque la position du chef libéral Paul Martin sur l'avortement et le mariage des gens de même sexe.

Rappelant le devoir fait aux catholiques par le Vatican d'être moralement cohérents dans leur vie politique et leurs convictions religieuses, M^r Henry écrit: «La vérité regardant la personne humaine et notre obligation de maintenir cette vérité ne changent pas quand nous quittons la sécurité de nos foyers et nous engageons dans le domaine séculier ou politique.»

Le propos est général. Mais l'évêque a été piqué par l'image que la presse donne du chef libéral. «Dans beaucoup de médias non religieux (secular), on décrit fréquemment le premier ministre Paul Martin comme un "catholique fervent" («devout»), écrit-il.

Voilà qui ne pêche pas par ambiguïté. Pendant que des gens du Parti conservateur s'empressaient de faire circuler la lettre (on la trouvait déjà sur un site Internet anti-avortement), l'entourage du premier ministre, sans critiquer l'évêque de Calgary, réitérait la distinction qu'établit M. Martin entre sa foi et son rôle politique.

Les catholiques constituent la confession la plus nombreuse au Canada. Il y a quelques décennies, une telle lettre aurait déclenché une crise chez les libéraux et incité leur chef à se rétracter. Ou plutôt, ja-

mais un chef n'aurait osé reconnaître l'avortement, alors tenu pour un crime. Il en va différemment aujourd'hui. Bien que les catholiques comptent des gens opposés à l'avortement ou au mariage homosexuel, la plupart n'en font plus un cas de conscience, encore moins un enjeu politique.

Dans des circonscriptions où le résultat du vote sera serré le 28 juin, quelques bulletins accordés par motif religieux ou moral pourraient faire une différence. Mais cette possibilité, peut-on présumer, ne fait guère trembler les libéraux. Les stratèges de Paul Martin auront plutôt bûni le ciel de l'intervention de M^r Henry. Jusqu'alors, en effet, le public pouvait douter des idées du chef libéral, voire de son courage. Tout est clairement campé désormais.

Voilà en effet que l'homme fait face à la condamnation de son Église pour défendre le droit des femmes et l'égalité des homosexuels. Ses stratèges ne pouvaient trouver meilleure illustration du péril qui guette ces deux «minorités» si elles votent pour les conservateurs. Si leur calcul se réalise, ils enverront sans doute une carte de remerciement à l'évêque de Calgary.

Advenant une défaite de Martin, M^r Henry y verra peut-être un juste châtiement. Dans le cas contraire, il lui faudra réfléchir au danger pour un pasteur de mêler religion et politique. Ironie de l'histoire, s'il survit à l'élection, M. Martin devra peut-être son salut à l'exploitation par les libéraux des «grandes valeurs du pays», valeurs auxquelles ils ont donné une importance quasi religieuse, même s'ils les bafouent la plupart du temps.

Aux États-Unis

Si ce problème ne semble pas déchirer la population au Canada, aux États-Unis, par contre, il secoue les catholiques. Dans ce pays, le candidat à la présidence, John Kerry, est contre l'avortement mais appuie le droit des femmes de décider en cette matière. L'Université Quinnipiac, en Illinois, a fait un sondage sur ces questions. Les électeurs en général étaient partagés entre Kerry et le président, mais catholiques et protestants penchaient davantage pour George W. Bush.

Toutefois, la majorité des électeurs (65 %) comme une majorité de catholiques (65 % aussi) désapprouvaient les évêques qui veulent écarter Kerry de la communion. Par contre, chez les catholiques, les opposants à l'avortement étaient un peu plus nombreux (48 %) que ses tenants (43 %). Bref, ces croyants ne sont guère différents des autres Américains quant à leur attitude politique. Mais ils sont très divisés sur l'avortement.



CHRIS WATTIE REUTERS

Le chef libéral Paul Martin a rencontré de «futurs» électeurs, hier, dans un restaurant d'Ottawa.

Les évêques américains ont formé un comité pour déterminer l'attitude à avoir envers les politiciens catholiques qui appuient la politique en vigueur. Le cardinal de Washington, M^r Theodore McCarrick, le préside. Pas moins de 48 membres démocrates du Congrès l'ont prévenu que toute tentative des chefs religieux d'influencer le vote en brandissant le refus d'un sacrement rallumerait «les préjugés anti-catholiques».

«Comme catholiques, nous ne croyons pas qu'il nous revient de faire passer dans la loi les enseignements de l'Église catholique», écrivent-ils au cardinal. «Nous prêtons serment de représenter tous les Américains, non les seuls catholiques.» L'autorité du magistère, non plus seulement l'avortement, est ainsi mise au vote. Le résultat pourrait surprendre.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

étaient examinés: avortement, techniques de reproduction, soins de santé, bouclier spatial, armes nucléaires, droits des réfugiés.

On n'y trouvera guère de quoi rattacher l'Église catholique à l'un ou l'autre des partis. La plupart de ces sujets n'ont rien, non plus, pour surprendre les catholiques ni, du reste, les autres électeurs. Des médias n'ont pas manqué, pourtant, de mettre en relief la mention du mariage gai. Non que la position des évêques soit nouvelle: ils l'avaient déjà fait connaître. C'est plutôt qu'ils en aient fait un enjeu de l'élection.

Contrairement aux évêques des États-Unis, dont plusieurs menacent d'excommunication les candidats catholiques dérogeant aux positions de l'Église, les membres de l'épiscopat canadien se sont gardés de plonger dans la mêlée. Aussi, sur la plupart des enjeux cités, la plupart des catholiques seraient bien en peine de dresser un palmarès des candidats dignes de confiance.

«Incohérence morale»

L'évêque de Calgary, M^r Fred Henry, a cru nécessaire d'intervenir. L'Église s'était déjà illustré pour avoir menacé des feux de l'enfer un Jean Chré-

Nationalité: l'Irlande abandonne le droit du sol

OLIVIER BAUBE

Dublin — L'Irlande a renié son passé de nation d'émigrants selon les uns, normalisé la situation selon les autres, en approuvant massivement par référendum une proposition du gouvernement visant à limiter le droit à la nationalité irlandaise.

Les électeurs irlandais ont dit oui vendredi 79,17 % à cette proposition de réforme qui mettra un terme à un des systèmes les plus ouverts d'Europe, entièrement fondé sur le droit du sol.

Actuellement, toute personne née sur l'île, y compris en Irlande du Nord sous souveraineté britannique, est automatiquement citoyen irlandais, contribuant, selon le gouvernement de Dublin, à un «tourisme de la nationalité».

Le référendum, obligatoire pour changer la Constitution, proposait que ce droit ne soit plus automatique, ce que les électeurs ont approuvé en répondant «oui» vendredi.

Fort de ce raz-de-marée, le gouvernement va pouvoir présenter au Parlement un projet de loi prévoyant l'obligation pour tout ressortissant étranger d'avoir résidé au moins trois ans en Irlande dans les quatre années précédant la naissance de son enfant pour que ce dernier puisse prétendre à la nationalité irlandaise, selon le ministère de la Justice.

«Référendum raciste»

Ce référendum, organisé en même temps que des élections européennes et locales, a été vivement critiqué par des dizaines d'associations, des Églises et une partie de l'opposition.

Celles-ci ont dénoncé le caractère discriminatoire de ce changement de législation et ont dénoncé l'empiètement, selon elles, du gouvernement à vouloir cette réforme sans qu'aucun débat soit véritablement engagé dans la société irlandaise.

Mark Grehan, un des respon-

sables de la «Campagne contre le référendum raciste», a fait part dès samedi de sa déception.

«Nous sommes très déçus par ce résultat, car nous pensons que ce référendum est injuste et inutile et qu'il ne fera qu'accroître le racisme dans notre pays», a-t-il déclaré. «Nous sommes inquiets de voir que les Irlandais ont ignoré leur passé et rejeté leur avenir, a-t-il ajouté.

Le gouvernement a rétorqué qu'il se contentait de proposer un rapprochement entre la législation irlandaise et celle des autres pays européens.

«Des femmes aux dernières semaines de leur grossesse sont prêtes à voyager en Irlande pour contourner les lois sur l'immigration de nos partenaires de l'Europe élargie», a assuré cette semaine le premier ministre irlandais Bertie Ahern.

«Elles sont prêtes à venir ici pour accoucher, quand bien même elles n'ont aucune relation avec notre pays et ne veulent même pas

vivre ici», a-t-il souligné.

Pour les opposants à la réforme constitutionnelle, le cas ne représente qu'une infime partie des naissances en Irlande: «Moins de 1 % de toutes les naissances au dernier dans le pays», a ainsi assuré Peter O'Mahony, directeur du Conseil irlandais pour les réfugiés.

Ce n'est pas l'avis du gouvernement, qui souligne de son côté qu'en 2003, 60 % des femmes âgées de plus de 16 ans ayant demandé à bénéficier du droit d'asile étaient enceintes.

L'Irlande découvre l'immigration depuis quelques années, après avoir exilé des générations de ses enfants à l'étranger. Un peu moins de 50 000 personnes émigrent chaque année en Irlande, attirés par la prospérité, quand, il y a 25 ans, les jeunes Irlandais fuyaient encore en masse leur pays pour gagner les États-Unis.

Agence France-Presse

Présidentielle américaine

Les athées votent Kerry

Washington — Les Américains les plus religieux soutiennent le président George W. Bush tandis que son adversaire démocrate, John Kerry, est préféré par les électeurs athées, selon un sondage publié hier à moins de cinq mois de la présidentielle du 2 novembre.

59 % des Américains «très religieux» accordent leurs faveurs au républicain Bush, qui témoigne fréquemment de la place essentielle de la foi dans sa vie, selon le sondage qui paraît aujourd'hui dans l'hebdomadaire Time.

35 % d'entre eux voteraient John Kerry, qui reçoit surtout le soutien de 69 % des Américains s'affirmant «non religieux». Ces derniers ne sont que 22 % à choisir le président candidat à un second mandat.

Les catholiques sont divisés: 45 % soutiennent Kerry et 43 % Bush. Assez présente dans la campagne, la question religieuse illustre les divergences profondes entre républicains et démocrates. Plus des

deux tiers (70 %) des républicains interrogés estiment que le président des États-Unis doit être guidé par sa foi pour conduire sa politique. 63 % des démocrates interrogés pensent le contraire.

De même, 85 % des républicains affirment que sa foi fait de Bush un dirigeant fort tandis que, pour 65 % des partisans de Kerry, elle le rend hermétique aux idées des autres.

Seul un tiers des électeurs (33 %) sait que John Kerry, qui communique pourtant tous les dimanches, souvent devant les objectifs, est catholique. Une forte majorité de catholiques (75 %) désapprouve la position des évêques qui veulent priver de communion les hommes politiques favorables à l'avortement.

Ce sondage a été réalisé auprès de 1280 adultes du 2 au 4 juin, avec une marge d'erreur de 2,7 % et de 4,4 % pour les questions aux catholiques.

Agence France-Presse

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channel (CANAL), time (18:00, 19:30, etc.), and program details (e.g., Le Débat des chefs, Le Téléjournal, etc.)

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

BIOGRAPHIES

En reprise, portrait d'un comédien exceptionnel, Robert Gravel.

Canal D, 19h

LE DÉBAT DES CHEFS

L'événement de la soirée, bien sûr, dans une campagne électorale étrange, pleine de surprises et dont le résultat s'annonce plus serré que prévu, et qui, pourtant, ne semble pas passionner les foules préoccupées des vacances qui s'en viennent. En tout cas, c'est l'occasion pour chaque chef de s'imposer définitivement... ou d'asséner le coup de grâce à l'adversaire. Après des tractations compliquées entre réseaux, c'est finalement Jacques Moisan qui a été choisi pour animer.

Radio-Canada, TVA, RDI, 20h

JACKIE BROWN

Au cas où le débat serait trop ennuyeux, un polar de Tarantino fort bien tourné, avec Pam Grier, ancienne vedette du cinéma black des années 70.

Télé-Québec, 21h

CONVERGENCE

MÉDIAS



Paul Cauchon

Des chiffres et des élections

Hier soir, RDI présentait un documentaire de Daniel Lessard sur l'impact des différents débats de chefs, en prévision des débats télévisés de ce soir et de demain.

Non seulement on y démontrait comment un débat peut changer le cours d'une campagne électorale, mais on y voyait aussi comment, depuis 1988, les chercheurs mesurent scientifiquement l'impact de telle phrase, de tel geste, de telle attitude corporelle auprès de l'électorat.

Cette façon de scruter le comportement de l'électeur se raffine sans cesse, tout comme l'analyse de la couverture médiatique d'une campagne électorale, qui est presque devenue une discipline en soi.

Ainsi, l'Observatoire sur les médias et la politique publique, un groupe de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill, mène actuellement une surveillance scientifique du contenu de la campagne électorale dans sept grands quotidiens du pays, *Le Devoir*, *La Presse*, le *Globe and Mail*, le *National Post*, le *Toronto Star*, le *Calgary Herald* et le *Vancouver Sun*.

Le taux de refus aux sondages approche maintenant les 80 %

On y mesure au pourcentage près la place accordée aux informations par rapport aux commentaires, la place de tel thème par rapport à tel autre, les mentions dites «positives» ou «négatives» des chefs. Les données sont compilées quotidiennement depuis le 17 mai. La dernière compilation consultée, au 10 juin, indiquait, par exemple, que c'est le *National Post* qui présente le plus d'articles de type «commentaire et éditorial», alors que c'est le *Vancouver Sun* et *Le Devoir* qui présentent le plus d'articles de type «information» (en opposition au commentaire).

On y indiquait également que les enjeux les plus souvent mentionnés dans les sept journaux étaient ceux de la santé, de l'unité nationale, des affaires internationales et de la défense, et des impôts.

Pour le moment il ne s'agit que d'une photographie de mi-campagne, et il sera intéressant de voir quelle conclusion tirer du résultat final de cette recherche.

L'Observatoire a également mis en place un groupe d'observateurs qui commentent ces chiffres. Parmi ce groupe Donna Logan, qui dirige l'École de journalisme de l'Université de Colombie-Britannique, écrivait jeudi que tous les partis, et surtout les libéraux, recevaient actuellement une couverture médiatique beaucoup plus négative que positive. La plupart des chroniqueurs prédisent d'ailleurs que les attaques négatives entre les chefs augmenteront. «C'est difficile d'imaginer que les médias seront capables de se concentrer sur les enjeux de fond», écrit-elle.

Autre constatation: les enjeux économiques sont très peu couverts par les médias, sans qu'on sache si c'est à cause des politiciens ou des médias.

Le groupe constate également que domine maintenant dans les médias l'aspect «course», dans le sens sportif du terme, au détriment des enjeux fouillés.

L'accusation voulant que les médias ne couvrent pas les vrais enjeux revient toujours d'une campagne électorale à l'autre, ce qui me laisse toujours perplexe. Car je me demande toujours si les électeurs prennent vraiment la peine de lire ces dizaines d'analyses fouillées publiées dans la plupart des grands journaux depuis trois semaines.

Mais il faut admettre que la campagne est dominée plus que jamais par la publication de sondages qui semblent indiquer des revirements spectaculaires.

À ce sujet, Angus Reid, l'homme qui a fondé la célèbre compagnie de sondage qui porte maintenant le nom de Ipsos-Reid, qui travaille maintenant comme consultant indépendant, accordait récemment une entrevue au magazine Internet *The Tye* de la Colombie-Britannique.

Reid soutient que la qualité des sondages diminue sans cesse, à cause de refus croissant des Canadiens de répondre aux sondeurs, ainsi que des budgets de plus en plus réduits que les médias accordent aux sondages.

Le taux de refus aux sondages approche maintenant les 80 % dit-il, et les sondés ne sont plus représentatifs du public moyen. «C'est le plus grand secret de l'industrie» affirme-t-il («the big dirty secret»).

Angus Reid critique aussi la propension des médias à faire des manchettes sur des hausses ou des baisses de trois ou quatre points dans les intentions de vote, en y voyant des changements considérables, alors qu'avec la marge d'erreur reconnue de tels chiffres ne veulent rien dire.

Ajoutez à cela le fait que l'article du magazine est suivi d'un forum de discussion où des internautes avouent qu'ils mentent aux sondeurs, et vous vous demandez vraiment quelles sont les données scientifiques exactes dont nous disposons pour porter un jugement éclairé.

pcauchon@ledevoir.com



Jean Chrétien et Gilles Duceppe, lors du débat des chefs de 2000.

TECHNOLOGIE

Gouvernement en ligne: Henri-François au pays des merveilles

MICHEL DUMAIS

Lundi dernier, le député Henri-François Gauthrin présentait son projet de gouvernement en ligne. Seul. Sans même que ne soit présent le premier ministre ou la présidente du Conseil du trésor. Quelqu'un a prononcé le mot tablette?

Une année complète s'est écoulée depuis que le premier ministre Jean Charest a confié à Henri-François Gauthrin le mandat de rédiger un projet de gouvernement en ligne. Cette promesse de réaliser ce chantier informatique faisait partie intégrante du programme du Parti libéral. La mise en place d'un gouvernement en ligne devait s'imbriquer dans le projet de modernisation de l'État québécois que la présidente du Conseil du trésor, madame Monique Jérôme-Forget, a présenté il y a peu de temps de cela.

On se serait donc attendu lundi dernier à une présence des poids lourds du gouvernement pour venir appuyer le projet de gouvernement en ligne. Pourtant, mis à part quelques journalistes, et une cinquantaine de personnes ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce rapport, rien. Ni le premier ministre, ni la présidente du Conseil du trésor, et encore moins celui qui travaille activement à l'informatisation de l'État, Robert Desbiens, n'étaient sur place. De plus, le rapport du député Gauthrin n'était disponible que sur son site personnel. Aucune trace du projet sur le site Internet du Conseil du trésor, où existent pourtant des sections consacrées au gouvernement en ligne et à la modernisation de l'État.

Il n'y a qu'un pas à franchir...

De là à croire que ce rapport est promis à un brillant avenir... sur une des nombreuses tablettes, il n'y a qu'un pas à franchir. Une opinion que partagent plusieurs personnes interrogées par *Le Devoir* au cours de la dernière semaine. Une personne a même utilisé l'expression «de la pensée magique au royaume du pays imaginaire» (*Wishful thinking in Noreland*).

En effet, de la véritable pensée magique, surtout lorsque le député Gauthrin nous dit qu'aucune nouvelle somme ne sera investie dans la concrétisation d'un gouvernement en ligne. «Tout devra se faire sans argent neuf, avec les budgets existants» à partir du réaménagement d'une somme de 600 millions de dollars, provenant du budget d'un milliard que le gouvernement consacre actuellement à son réseau informatique.

Or, la plus grande partie de ces 600 millions de dollars est déjà affectée au salaire des employés de l'État. Il y a lieu alors de se demander comment le gouvernement pourrait respecter un échéancier de 2007 afin de réaliser la mise en ligne du e-gouvernement.

Domage, car malgré ses lacunes évidentes en termes de gouvernance et de démocratie en ligne, le rapport du député Gauthrin était bien ficelé. Rien de transcendant ni d'audacieux, mais à tout le moins, des recommandations pertinentes en matière d'administration publique en ligne.

Accueil Diffusion de l'Assemblée nationale Nouvelles Courrier Recherche

Députés Travaux parlementaires Accès rapide

Henri-François GAUTRIN

Député de Verdun

Parti libéral du Québec

Né à Béthune (France) le 30 juillet 1943
Père de trois enfants, Nathalie, Isabelle et Sophie

Formation

Le rapport du député Gauthrin n'était disponible que sur son site personnel.

Portail unique

En vertu du projet de gouvernement en ligne présenté par le député Gauthrin, les services du gouvernement deviendraient accessibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept par Internet, ou par voie téléphonique pour les citoyens non branchés. Le gouvernement du Québec créerait à cet effet un portail unique où les citoyens et les entreprises de la province pourraient s'adresser pour obtenir des réponses à l'ensemble de leurs questions. «L'information gouvernementale ne sera plus organisée en fonction des missions des ministères, mais plutôt en fonction du cycle de vie des citoyens et des entreprises.»

Cependant, pour tenir compte des citoyens qui ne peuvent accéder aux services en ligne pour diverses raisons, l'approche retenue par le rapport Gauthrin serait celle d'instaurer des centres multiservices. Que ce soit par téléphone, en personne ou par Internet, tous les citoyens et les entreprises auraient accès en même temps à la même information.

Seul le premier ministre Charest lui-même peut envoyer un message clair que le projet de gouvernement en ligne est l'une des priorités de l'État québécois. D'ailleurs, il faudra bien envoyer ce message, car le problème engendré par l'abandon du projet GIREX n'est toujours pas réglé. Les systèmes informatiques de l'État sont toujours aussi désuets, et chaque année qui s'écoule ne contribue pas à arranger les choses. De même, se profile à l'horizon cet autre important chantier qu'est l'informatisation complète du réseau de la santé, un projet majeur qui devrait s'étirer sur plusieurs années.

Et que dire des changements qui devront être effectués au sein même de l'appareil étatique. Une refonte en profondeur des processus d'affaires au sein de tous les ministères se devra d'être un enjeu majeur pour que se réalisent tous ces projets.

Pas le choix

Le premier ministre n'a donc pas le choix. Tous les gouvernements du monde entier sont en train de moderniser le fonctionnement de leur nation. La France, malgré son retard, a récemment fait de la mise en place d'un e-gouvernement une priorité. Notre voisin du sud et le Canada continuent d'investir dans ce domaine. La mise en place au Québec d'un gouvernement électronique s'avère donc une étape incontournable dans ce processus qu'est la modernisation de l'État. À Jean Charest d'envoyer un signal clair si le Québec ne veut pas encore une fois prendre du retard en ce domaine. Le futur Dirigeant principal de l'information, Robert Desbiens, doit se sentir appuyé s'il veut mener à bien les projets d'informatisation de l'État. Un mot au moins, Monsieur Charest?

D'ailleurs, le député Gauthrin concluait ainsi la conférence de presse lundi dernier: «Le leadership du premier ministre s'avère un impératif afin d'engager les intervenants concernés dans un processus de développement, selon une vision d'ensemble.» C.Q.F.D. Même s'il n'appuie pas en entier les recommandations du rapport Gauthrin, il devra tout au moins s'engager. En paroles et en argent.

Le Devoir

EN BREF

RSF condamne la fusillade de Riyad

Riyad — L'association Reporters sans frontières (RSF) a condamné l'attaque contre deux journalistes de la BBC à Riyad, dont l'un a été tué et l'autre grièvement blessé, dans un communiqué parvenu vendredi à l'AFP. «RSF condamne fermement la fusillade» perpétrée par des islamistes présumés le 6 juin dans le quartier d'Al-Souwaïdi de Riyad, selon le texte. L'association affirme «s'inquiéter de cette première attaque, d'une extrême violence, contre des journalistes étrangers opérant en Arabie saoudite, où les conditions de travail des reporters sont par ailleurs rendues très difficiles par la surveillance constante des autorités». Elle demande aux autorités saoudiennes de «mener une enquête sérieuse et rapide afin d'identifier les auteurs» de l'attaque qui a coûté la vie au cameraman irlandais Simon Cumbers, et blessé grièvement son confrère Frank Gardner qui lutte contre la mort dans un hôpital de Riyad selon son épouse. — AFP

Chine: peine de prison pour un cyber-dissident

Pékin — Un tribunal du centre de la Chine a prononcé une peine de prison avec sursis vendredi à l'encontre du «cyber-dissident» Du Daobin, pour «subversion», rapporte l'agence de presse Chine nouvelle. Âgé de 40 ans, Du a été arrêté dans la province de Wuhan en octobre dernier pour avoir diffusé en ligne des textes dans lesquels il clamait son soutien pour le dissident Liu Di, qui a depuis lors été libéré de prison. Durant son procès public, il a plaidé coupable et s'est vu de ce fait infliger une peine légère, précise Chine nouvelle. Plusieurs dizaines d'universitaires, de journalistes et d'intellectuels ont adressé en novembre dernier une lettre au premier ministre chinois, Wen Jiabao, dans laquelle ils protestaient contre l'arrestation de Du Daobin, y voyant une violation de la liberté d'expression garantie par la constitution. — Reuters

Vote électronique pour certains Français

Paris — Sur les 18 communes françaises qui ont utilisé des systèmes de vote électronique dimanche lors des élections européennes, certaines se sont passées totalement de bulletins, d'urnes et d'isoloirs. Les 16 000 électeurs de la commune de Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) ont échangé ainsi pour quelques instants leur carte d'électeur contre une carte à puce anonyme qui leur a donné accès à l'une des 31 machines à voter louées par la municipalité à la société espagnole Indra Sistemas. D'une pression du doigt sur un écran tactile, les électeurs ont choisi leur candidat. Les avantages du «tout électronique» sont nombreux: abandon du papier, gain de personnel, fiabilité des comptes et dépouillement instantané. Pour la commune, l'investissement dans les machines à voter a représenté 65 000\$, dont la

moitié a été financée par une subvention spéciale aux collectivités de 800 euros par machine. Le vote 100 % électronique a été testé pour la première fois à Brest, dans le Finistère, lors des élections régionales et cantonales de mars dernier. Avant le succès de l'opération — plus de 48 000 personnes avaient voté électroniquement — la mairie a décidé de reconduire le système Nedap, distribué par France-élection. «Nous sommes tout à fait satisfaits du déroulement des élections de mars, en particulier en ce qui concerne la préparation des élections, qui se trouve extrêmement simplifiée», a expliqué Michelle Tromeur, responsable du service élections à la mairie de Brest. À l'occasion des élections européennes, la ville mène une étude sur les coûts du vote électronique. Aux côtés de Nedap et d'Indra, la solution proposée par RDI-Consortium Univote a également été agréée par le ministère de l'Intérieur pour ce scrutin. Au-delà du vote électronique, les différents acteurs attendent le développement de systèmes de vote à distance avec, à terme, la possibilité de voter depuis n'importe quel poste informatique connecté à Internet. Selon Sylvain Parnalland, responsable multimédia de la commune de Vandœuvre, «les machines à voter ne sont qu'une étape vers le vote par Internet.» Pour l'instant, le vote par Internet n'est pas autorisé pour les scrutins politiques par le code électoral, qui a supprimé le vote à distance pour le remplacer par la procuration. — Reuters

Meurtre d'un journaliste: le Parquet russe fait appel

Moscou — Le Parquet général russe a fait appel vendredi de l'acquiescement jeudi par un tribunal militaire de Moscou de six anciens officiers parachutistes, accusés de l'assassinat en 1994 d'un journaliste, Dmitri Kholodov, qui enquêtait sur la corruption dans l'armée russe. «Aujourd'hui, la représentante du Parquet Irina Alechina a fait appel du jugement devant la section militaire de la Cour suprême», a déclaré à l'AFP une responsable du Parquet général, Araxia Babaïan. Dmitri Kholodov, qui était âgé de 27 ans et travaillait pour le quotidien *Moskovsky Komsomolets*, avait été tué en octobre 1994 en ouvrant une mallette piégée, reçue d'une de ses sources militaires et supposée contenir des documents détaillant la vaste corruption touchant les forces armées. Le juge du tribunal militaire a prononcé l'acquiescement au motif que le dossier présenté par le Parquet n'apportait pas la preuve de l'implication des six militaires, dont l'ancien chef des services de renseignement des parachutistes russes, Pavel Popovskikh. Il n'a pas reconnu la validité des déclarations de ce dernier, selon lesquelles le ministre de la Défense d'alors, Pavel Gratchev, avait appelé à «faire taire» le journaliste. Les parents du journaliste assassiné ont quant à eux contesté l'impartialité du jugement et dit vouloir déposer plainte devant la Cour européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg. C'est la deuxième fois que les six accusés bénéficient d'un acquiescement dans cette affaire: la Cour suprême avait annulé en mai 2003 un premier acquiescement et demandé la réouverture de l'enquête. — AFP

Le sacro-saint mythe de l'infaillibilité de l'ordinateur

MICHEL DUMAIS

Combien de fois n'avez-vous pas entendu cette phrase: «Vous vous trompez sûrement Monsieur, l'ordinateur m'indique tout à fait le contraire de ce que vous me dites.» Trop de gens ont une confiance aveugle en l'informatique. Trop. Trop. Trop.

Or, il y a deux semaines, la panne majeure des systèmes informatiques de la Banque royale du Canada nous a prouvé tout à fait le contraire. A savoir que l'ordinateur n'était pas infaillible, que les erreurs humaines étaient toujours possibles, et qu'il serait toujours possible de prendre en faute un processus informatique, quels que soient les montants investis dans sa réalisation.

Malgré ses milliards investis en recherche et développement, combien de fois avons-nous entendu parler des problèmes de fiabilité du système d'exploitation Windows? Et ne croyez pas que les autres systèmes d'exploitation soient à l'abri de tout bogue. Le Mac ou le Pingouin font aussi l'objet de correctifs fréquents servant à boucher des trous de sécurité. Et le bogue de l'an 2000, ce fameux bogue qui a permis à toute une industrie de faire fortune.

Tous ces problèmes, quels qu'ils soient, ont tous la même cause: l'humain, cette machine merveilleuse. Merveilleuse, mais terriblement imparfaite. Un ordinateur n'est pas parfait. Il ne fera que ce que l'on lui dira bien de faire. Advenant une erreur de programmation de la part de l'humain, c'est tout le processus qui sera faussé.

Et que dire des humains qui oublient tout simplement de «nourrir» convenablement la bête. Il y a plusieurs années de cela, un commis d'un club vidéo me soutenait à n'en plus finir que je n'avais pas rapporté une cassette. Finalement, après quelques minutes de recherche, la fameuse cassette manquante était en réalité bien présente, sur l'étagère du club en question. L'erreur? L'humain qui avait oublié d'enregistrer le retour de la cassette. Pourtant, je me souviens encore des propos de l'employé en question: «C'est impossible Monsieur. Vous n'avez pas rapporté la cassette. L'ordinateur me confirme qu'elle est manquante.» Ben sûr!

Bref, avant de croire aveuglément tout ce que «dit» l'ordinateur, n'oubliez pas de vous souvenir qu'il n'y a rien de parfait en ce bas monde, surtout pas un ordinateur ou un processus informatique. N'hésitez pas à questionner lorsque qu'une information vous semble douteuse. Malgré ses imperfections, je préfère encore me fier à cette machine merveilleuse: l'humain. Merveilleuse, mais tellement imparfaite, Dieu merci!

Le Devoir

CULTURE



Victoire pour la Guilde des musiciens

FRÉDÉRIQUE DOYON

Deux fois plutôt qu'une, et sans détour. Dans un jugement rendu sans délibéré, la Cour supérieure a donné raison à la Guilde des musiciens du Québec dans l'affaire qui l'oppose depuis deux ans à l'Hippodrome de Montréal. La Cour confirme le jugement de la première instance à savoir que l'Hippodrome est bel et bien un producteur de spectacles lorsqu'il engage des musiciens pour divertir sa clientèle.

Cette décision a un impact important sur les conditions de travail des artistes, mais aussi sur l'ensemble de l'industrie du spectacle musical. Car plusieurs joueurs de cette industrie, tels que Spectra pour le Festival international de jazz de Montréal, l'ADISQ et RIDEAU fonctionnent, comme l'Hippodrome dans ce cas-ci, selon le concept des spectacles «clés en main», qui est au cœur du litige.

En effet, l'Hippodrome refuse le statut de producteur, s'en remettant au fait qu'il achète des spectacles «clés en main», c'est-à-dire des concerts dont il ne détermine pas le contenu artistique. Il s'estime simple diffuseur des concerts. Mais, en échappant au statut de producteur tel que défini dans la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, l'Hippodrome évite les exigences que stipule la convention collective du syndicat des musiciens.

La Cour supérieure répond ici à une demande de révision de l'Hippodrome quant au jugement de décembre 2002 rendu par la Commission de reconnaissance des artistes et des associations de producteurs (CRAAAP). L'instance avait alors conclu au statut de producteur du centre de courses hippiques, à la suite du dépôt d'une requête de la Guilde à ce sujet.

Le jugement de la CRAAAP faisait valoir que «nulle part dans la loi, il n'était question d'achat de spectacles «clés en main»». Elle a aussi estimé qu'en déterminant l'heure et la date des représentations ainsi que la rémunération des artistes, l'Hippodrome exerçait le plus grand contrôle sur les performances de ceux-ci.

Reste qu'il y a vide juridique entourant la notion de diffuseur. Un problème dont plusieurs intervenants du monde de la musique semblent souffrir — la Guilde travaille d'ailleurs actuellement à la révision de la législation à cet égard — et que le jugement soulève sans toutefois le considérer pertinent dans la cause qui l'occupe.

«Que la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes puisse provoquer des situations qualifiées d'insoutenable tant par [l'Hippodrome] que par les intervenants qui l'appuient n'est pas une considération pertinente dans l'appréciation du caractère de raisonabilité de la décision attaquée», stipule un résumé de la cour.

Le Devoir

Il y a toujours un vide juridique entourant la notion de diffuseur

Révolutions de palais



ARCHIVES LE DEVOIR

THE REVOLUTION WILL NOT BE TELEvised

Réalisation, scénario et image: Kim Hartley et Donnacha O'Briain. Montage: Angel Hernandez Zoido. Irlande-Royaume-Uni-Pays-Bas, 2003, 74 minutes. Suivi de *Discordia*. Réalisation, scénario et image: Ben Addelman et Sami Mallal. Montage: Hannele Halm. Musique: Buck 65. Canada, 2004, 69 minutes. Du 12 au 17 juin au Cinéma du Parc.

ANDRÉ LAVOIE

Dans la réussite d'un documentaire, il ne faut jamais minimiser la part du hasard; le talent du réalisateur réside alors dans sa capacité à le saisir. En 2002, Kim Hartley et Donnacha O'Briain ont mis le cap sur Caracas, capitale du Venezuela, avec l'intention de dresser le portrait du président Hugo Chavez. Ce dernier a été porté au pouvoir par les couches les plus pauvres de la population, mais est toujours conspu par de puissants privilégiés qui tirent leurs richesses du pétrole, effrayés de voir ce «communiste» en faire une plus équitable distribution. Ça devait ressembler à une vision «à hauteur d'homme» et, l'espace d'une journée, le 11 avril 2002, tout bascule comme dans un *remake* d'un film de Costa-Gavras...

S'inspirant du courage de Simon Bolivar, évoquant avec affection les réalisations de Fidel Castro, Hugo Chavez n'a pas beaucoup d'amis à la Maison-Blanche, ni parmi les pétrobourgeois de la capitale qui contrôlent les stations de télévision privées. Un détail qui a toute son importance dans le déroulement de ce coup d'Etat que relate, de l'intérieur, *The Revolution Will Not Be Televised*. Les deux cinéastes avaient un accès privilégié au président, filmant celui-ci en pleine réunion de travail ou parmi les paysans qui lui vouent tous jours une grande admiration. Ils pouvaient même circuler librement à Miraflores, le palais présidentiel, et tout comme les membres du gouvernement, ils deviendront les otages de l'armée et des opposants de Chavez.

Tandis que les chaînes privées rejettent la faute de ce chaos sur le dos des pro-Chavez, manipulant les images pour les dépendre comme des brigands tirant sur des foules innocentes — alors que les cinéastes montrent clairement qu'ils se défen-

dent contre des snipers dans un espace pratiquement désert... —, le film nous montre un autre chaos, celui qui règne au palais présidentiel, où les fidèles de Chavez croient vivre leurs dernières heures. Débarque alors Pedro Carmona et sa bande de voyous en cravate, proclamant la mise en place d'un prétendu régime démocratique, régime qui va aussitôt retomber aux mains de ceux qui avaient été renversés la veille...

Redonner l'espoir

Comme si l'histoire s'écrivait sous nos yeux, *The Revolution Will Not Be Televised* célèbre la détermination d'un homme qui redonne espoir à son peuple, mais le film ne minimise jamais les écueils pour assurer le triomphe de la justice. Visiblement favorables à la cause de Chavez, les cinéastes illustrent, preuves visuelles à l'appui, la mauvaise foi des chaînes privées, la fracture sociale entre riches et pauvres et l'implication possible de l'administration Bush dans la déstabilisation du gouvernement. Lorsque l'on sait que le Venezuela est le cinquième pays producteur de pétrole et l'un des premiers fournisseurs des États-Unis, ça ne prend que Colin Powell pour feindre l'ignorance devant les difficultés de Chavez à demeurer au pouvoir...

L'édifice Sir George Williams de l'université Concordia n'a rien d'un palais présidentiel, mais, depuis la visite, ratée mais très médiatisée, de Benjamin Netanyahu en septembre 2002, il symbolise l'échec d'un certain angélisme multiculturel. Le conflit israélo-palestinien fait aussi rage dans ses murs et *Discordia*, de Ben Addelman et Sami Mallal, en expose les tiraillements parmi une population étudiante qui oscille entre l'exaspération, l'intolérance et l'indifférence.

Dans ce portrait un peu brouillon, mais relatant parfaitement l'état d'esprit qui régnait après le passage de Netanyahu, les deux cinéastes, diplômés de Concordia, suivent trois figures importantes de cette période forte en tensions et en prises de bec. Ces trois étudiants, Samer Elatrash, Noah Sarma et Aaron Maté, affichent et défendent leurs convictions avec une énergie étonnante et ne craignent pas d'aller à l'encontre des idées reçues, surtout Maté, à la fois juif et fils d'un rescapé des camps de concentration... et partisan de la cause palestinienne. *Discordia*, un film sur un nouveau sport extrême: la liberté de parole quand il est plus confortable de se taire...

Un franc succès sur des bases fragiles

SOLANGE LÉVESQUE

Que presque tous les spectacles aient fait salle comble n'a rien de surprenant. La programmation du festival annuel qui prend fin à Tadoussac était particulièrement bien équilibrée entre les Charbonniers de l'enfer, Kate et Anna McGarrigle, Yves Desrosiers, Lhasa et Renée Claude, et les artistes moins connus pour qui cette fête de la chanson constitue un tremplin, sans oublier ceux qui commencent à se constituer un auditoire fidèle, comme Yann Perreau, Vincent Vallières, Tomas Jensen, Stefie Shock et Catherine Major, notamment. Cinq jeunes de la relève en résidence de formation avec Xavier Lacouture ont également pu se faire connaître. Parmi eux, la Québécoise Dominique Bouffard a immédiatement conquis l'auditoire; cette auteure-compositrice écrit des chansons audacieuses qu'elle interprète avec un cran et une maturité remarquables.

Charles Breton et Catherine Marck sont fiers de l'édition qui prend fin. Avec raison. Pourtant, une ombre plane sur l'avenir de l'événement dont le financement demeure menacé; et tout en applaudissant à son succès, il importe de préciser les conditions presque héroïques dans lesquelles ce festival se réalise.

Les organisateurs ont appris une semaine et demie avant l'ouverture de la 21^e édition que leur subvention de 50 000 \$ du ministère du Tourisme serait réduite à 10 000 \$! La mauvaise nouvelle est tombée au moment où tous les contrats étaient signés, les salles et les équipements techniques loués et la plupart des



SOURCE FESTIVAL DE LA CHANSON DE TADOUSSAC
Une ombre plane sur l'avenir du Festival de la chanson de Tadoussac, dont le financement demeure menacé.

billets, déjà vendus. Après bien des démarches auprès des responsables, ils ont réussi à obtenir 13 000 \$ de plus, soit 23 000 \$. Charles Breton, le directeur général, s'insurge: «L'événement est considéré comme prometteur parmi les événements internationaux d'importance en région. On nous dit: "développez-vous, allez de l'avant, foncez!" C'est ce qu'on fait avec une promesse non écrite mais sérieuse de pouvoir compter sur 50 000 \$ par année pendant trois ans. Or, à la 3^e année, en pleine période de stabilisation, on se fait couper l'herbe sous le pied, explique-t-il. Depuis qu'on a créé le festival, on a toujours avancé. À petits pas, mais on a avancé. Cette année, on recule et, pour nous, reculer, c'est tomber, car on est assis sur la clôture!

Le ministère de la culture donne trois fois plus à des événements comparables.»

D'autre part, selon lui, les programmes de développement régional sont inefficaces, compte tenu de la situation de Tadoussac: «Ces programmes ressemblent à des belles maisons qui n'auraient pas de portes pour qu'on puisse y entrer. Ils ne s'appliquent pas à nous. À Montréal, trouver des gens compétents et formés qui bénéficient de l'aide sociale n'est pas un problème; il y a plein d'universitaires qui n'attendent que ça. Ici, avec une population d'environ un millier de personnes, les gens qui seraient admissibles à ces programmes n'ont pas de formation. Les critères ne s'appliquent pas de façon réaliste. On a besoin d'argent pour assurer notre fonctionnement de base.» Après

toutes ces années, le festival ne dispose même pas d'une équipe permanente; il n'est pas encore reconnu comme un diffuseur pluridisciplinaire par le ministère de la Culture. «Nous avons rencontré une fin de non-recevoir. Les festivals sont devenus un outil au service du marketing. En région, on est perdant au départ, car il faut demander au moins 20 \$ pour un spectacle et offrir des forfaits concurrentiels, car les spectateurs qui viennent de l'extérieur doivent assurer leur déplacement et prévoir une ou deux nuitées.»

Tout cela, selon le directeur, parle d'une méconnaissance des régions et de leur situation véritable. Les festivals citoyens ont accès à des ressources dont le festival de Tadoussac ne dispose pas; ils peuvent, par exemple, vendre des enregistrements aux télévisions. «Notre clientèle est constituée de touristes à 85 %; en ayant mis le festival au début de juin [il avait lieu au mois d'août jusqu'en 1993], on se trouve à allonger la saison touristique, et toute la région en profite. Tenir un festival en haute saison touristique, c'est enfoncer une porte ouverte», ajoute-t-il avant d'affirmer qu'il ne croit plus tellement à une volonté véritable et désintéressée de développer la culture en région. «Un employé formé, c'est précieux; on le garde, et on aime bien qu'il puisse travailler une vingtaine de semaines par année. On essaie de faire un événement culturel de qualité qui représente, pour les artistes, une occasion de se faire connaître en région. La seule chose que nous n'avons pas tentée pour obtenir des subventions raisonnables, c'est de kidnapper un fonctionnaire!» ajoute Charles Breton.

A bon entendre, salut.

MUSIQUE CLASSIQUE

Union baroque

CHRISTOPHE HUSS

C'est dans une atmosphère joviale et détendue, mêlant, sous la direction de Christopher Jackson, les animateurs de treize ensembles dans la célèbre *Danse des Turcs* de Lully, qu'ont été présentées collectivement les saisons 2004/2005 de ces ensembles de musique ancienne et baroque, composantes essentielles de la richesse de la scène musicale montréalaise. Pour ce lancement collectif, sur le thème «La musique ancienne se lance en grand», l'animatrice Françoise Davoine de la future ex-Chaine culturelle de Radio-Canada avait parfaitement synthétisé la diversité et le dynamisme des responsables des Idées heureuses, Boréades, Voix humaines; de Clavecin en concert, Viva Voce, Constantinople, Masques, Caprice, La Nef, La Nouvelle Sinfonie; du Studio de musique ancienne, du Quatuor Franz-Joseph et d'un nouveau venu, «Autour de la flûte», animé par la flûtiste Mika Putterman, qui présentera trois concerts à la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Ces 13 groupes représenteront en effet 51 concerts à Montréal, 28 ailleurs au Québec, 79 ailleurs au Canada et 35 à l'étranger. Par ailleurs, 18 CD sont à paraître, et 17 projets d'enregistrements sont déjà ficelés!

Il est évidemment impossible de tout citer ici, mais voici quelques temps forts de ces saisons respectives. Le Studio de musique ancienne de Montréal abordera les *Vêpres* de Monteverdi (25 février) et s'associera, le 27 novembre, aux Idées heureuses dans le programme «Noël à Leipzig» radiodiffusé partout en Europe le 19 décembre. Les Idées heureuses révéleront, le vendredi saint 25 mars 2005, les

Sept dernières paroles du Christ de Graupner, un cycle de *Sept cantates* pour un concert marathon de 2h30. Viva Voce a décidé de se lancer dans les *Motets* de Bach, un défi aussi intéressant que la révélation par Clavecin en concert d'un compositeur allemand ayant vécu en France, Henri-Joseph Rigel. Cette redécouverte associera d'ailleurs le Quatuor Franz-Joseph au clavecin de Luc Beauséjour. Ce dernier a invité dans sa série Blandine Rannou, passionnante instrumentiste française, dont les collègues Pierre Han-tai et Skip Sempé seront les têtes d'affiche d'un concert de l'Ensemble Masques en octobre. Skip Sempé fera d'ailleurs également équipe avec les Voix humaines et Guillemette Laurens dans la cantate *Médie* de Clémentine, en avril.

La Nef aussi nous amènera des hôtes français, en l'occurrence l'exceptionnel ensemble Alla Francesca de Brigitte Lesne (février 2005), avec un programme autour des musiques de la Méditerranée, sujet ô combien cultivé par Constantinople qui poursuivra son investigation de ces musiques le 18 octobre dans «Chants mystiques». Du côté des flûtistes-chefs, Francis Colpron et les Boréades débiteront la saison avec «Sourire français», programme autour de l'humour en musique, alors qu'à l'opposé Matthias Maute et l'Ensemble Caprice revisiteront le 8 janvier des «Musiques du Paradis et de l'Enfer» ayant pour thème la lutte entre le Bien et le Mal. Enfin, greffon franco-montréalais, La Nouvelle Sinfonie d'Hervé Niquet en restera à un programme annuel, en l'occurrence *Don Quichotte chez la Duchesse* de Boismortier, un opéra comique présenté en version de concert... le jour d'Halloween!

CONCERTS CLASSIQUES

Drôle et bon, un mélange rare et réussi

NOUVEL ENSEMBLE MODERNE

Michel Smith: *Nem It*, théâtre musical en 20 tableaux avec tous les membres du Nouvel Ensemble Moderne; mise en scène: Diane Dubeau; éclairages: Michel Beaulieu. Espace Go, les 10 et 11 juin 2004.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Dans un monde où l'expression théâtrale musicale a le dos large — généralement ce sont des avortons d'opéra ou des musiques pauvres qu'on tente de sauver avec une mauvaise sauce —, assister au spectacle que Michel Smith a fait à ses amis du Nouvel ensemble moderne (NEM) redonne espoir. Fraîcheur, humour et intelligence vont de pair dans ce spectacle à la construction fine, pleine de références et de citations, donc qui stimule autre chose que le banal cutané, et, malgré quelques tunnels, une conception de premier ordre tant pour la musique que le théâtre. En fait, la conjonction ici est aussi précieuse que réussie.

Il s'agit d'un assemblage d'instant qui prennent prétexte soit dans une particularité du jeu instrumental, soit dans une rencontre de personnalités, du genre quand monsieur flûte basse rencontre comère trombone, ou quand madame hautboïste souf-

freteuse et en civière tente d'imposer son rôle tristesque à l'indifférence de ses comparses... La contrebasse à roulette fait des prodiges de prestidigitations, allant même jusqu'à une décoloration anatomique complète, les violons s'intègrent en un ballet en quatre stations aussi rythmique et mécanique qu'absurde selon le modèle surréaliste, le piano — et le pianiste — valse follement au travers de tout cela selon les bons soins de machinistes aussi zélés que prompts et souples à faire virevolter la plate-forme sur laquelle il se trouve. J'en oublie et, pire, ne peut tous les nommer, ces trucs sortis de l'imagination de Smith et mis en place par Diane Dubeau.

Le geste, le mouvement, le son, la situation s'unissent dans cette forme si fragile et belle qui est le théâtre musical. Rien de cela ne passera cependant si les membres du NEM n'habitaient pas tant et avec une conviction exceptionnelle le moindre couic ou couac demandé, le geste le plus iconoclaste ou ordinaire qu'ils doivent se faire dérouler. Le plaisir du public est grand, certes, au moins autant que celui des «participants».

Difficile de trouver meilleure manière pour clore les festivités entourant le 15^e saison du NEM. Le grand résultat de cette soirée, celui que nul ne saura oublier, s'ancre dans le plaisir qu'ont tous

ces artistes à pratiquer leur art. Hors du cadre plus académique et sévère où, le plus souvent, on les rencontre, ils se sont montrés heureux. L'un des objectifs fondamentaux de la directrice fondatrice de l'ensemble, Lorraine Vaillancourt, était de faire partager cette joie de faire la musique aujourd'hui. Après ce genre d'expérience, le flambeau est, nul n'en doute, en plus que bonnes mains.

EN BREF

Égypte: une nécropole vieille de 5000 ans

Le Caire — Des archéologues australiens ont mis au jour une nécropole vieille de 5000 ans, qui présente 20 tombes bien préservées, dans un quartier pauvre d'Helwan, au sud du Caire. La découverte a été annoncée hier par le Conseil suprême des antiquités égyptiennes. «Il est de notre devoir de protéger ce magnifique site archéologique du développement urbain qui représente une menace majeure pour les monuments [d'Helwan]», a déclaré Christian Kohler, chef de la mission australienne, selon un communiqué. La ville d'Helwan se trouve à 25 km au sud du Caire, dans une zone industrielle densément peuplée. Certaines des tombes mises au jour étaient petites et simples, d'autres, visiblement destinées à des classes plus aisées, étaient plus grandes et contenaient des pots et des plateaux en albâtre, en terre et en cuivre, selon le communiqué. — AP

Babylone endommagée par l'armée américaine?

Bagdad — L'agrandissement d'une base militaire pourrait avoir endommagé les vestiges de l'ancienne cité de Babylone, et les dirigeants de la coalition menée par les Américains en Irak ont annoncé qu'ils avaient arrêté les constructions et ouvert une enquête. L'administrateur civil américain Paul Bremer et le commandant des forces américaines en Irak Ricardo Sanchez ont envoyé sur place le 27 mai une équipe d'archéologues pour examiner les nouvelles constructions dans le camp militaire polonais Alpha, mis en place l'an dernier pour protéger les ruines des pillards, précise la coalition dans un communiqué. — AP

PRÉSENCE AUTOCHTONE

du 10 au 21 juin 2004

Destins croisés
CONCERT DU 21 JUIN à 20 h

journée nationale des peuples autochtones

175, rue Saint-Catherine Ouest

Théâtre Maisonneuve Place des Arts

514 842.2112 1 866 842.2112

www.pdq.ca